



Commune de
Juprelle

Note de synthèse de la séance du Conseil communal du 31 janvier 2023

1. - Communications ;
2. - AIDE – Désignation d'un administrateur – Décision ;
Il est demandé au conseil communal de désigner, suivant la clé de répartition d'Hondt, un représentant au conseil d'administration de l'A.I.D.E. appartenant au groupe politique "Les Engagés".
3. - Crédialys - Prise d'acte de la fusion de "Terre et foyer" et de "L'ouvrier chez lui" - Confirmation du représentant communal ;
Il est communiqué au conseil communal la création de la société "Crédialys", fruit de la fusion entre les sociétés "Terre et Foyer" et "l'Ouvrier chez lui". De plus, le conseil est également amené à confirmer sa représentante au sein de ce nouvel organisme, à savoir Madame Isabelle LAZZARI.
4. - Marché de Services - Auteur de projet - Service travaux et Salle « A Trihé » - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le Conseil l'accepte, un marché de services sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour "Auteur de projet Service travaux et Salle A Trihé" et pour un montant estimé à 76.500,00€.
5. - Marché de travaux - Enduisage de voiries communales - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le Conseil l'accepte, un marché de travaux sera passé en Procédure négociée sans publication préalable pour "Enduisage de voiries communales" et pour un montant estimé à 32.972,50€.
6. - Marché de Travaux - Chaussée Brunehaut - Rénovation de trottoirs - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le Conseil l'accepte, un marché de travaux sera passé en procédure négociée sans publication préalable "Chaussée Brunehaut - rénovation des trottoirs" pour un montant estimé à 36.874,45€.
7. - Marché de Fournitures - Fourniture de matériaux - Trottoirs « domaine militaire » - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le Conseil l'accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour "Fourniture de matériaux - Trottoirs Domaine militaire" et pour un montant estimé à 18.207,60€.
8. - Club canin "Happy Dog"- Convention d'occupation - Renon – Décision ;
Le conseil est amené à approuver le renon locatif mieux détaillé en objet.
9. - Rapport annuel sur les synergies entre les administrations de la commune et du CPAS – Décision ;
Le rapport dont objet ayant déjà été approuvé par le Comité de concertation Commune / CPAS et par le conseil conjoint Commune / CPAS, c'est à présent au conseil communal de se prononcer sur celui-ci.
10. -CPAS de Juprelle – Budget pour l'exercice 2023 – Décision ;
Il est demandé au Conseil de se prononcer sur le budget 2023 du CPAS de Juprelle.

11. -Fabrique d'Eglise de Slins - Avance de trésorerie - Décision ;
La Fabrique d'église de Slins sollicite le conseil communal afin de lui octroyer une avance de trésorerie de 50.000 €.
12. -Finances communales - Garantie d'emprunt accordée à l'asbl AGISCCJ – Décision ;
L'asbl AGISCCJ sollicite le conseil communal afin que la commune intervienne en garantie d'un emprunt de 500.000 € contracté dans le cadre du dossier de construction de terrains de "Padel".

Huis clos